








Objectif: 	Les élèves connaissent les partenaires de la Confédération et leurs domaines d'activité.
Travail: 	Les élèves lisent la fiche et exécutent le travail demandé
Matériel: 	Fiches 1 et 2 avec description du travail demandé
Forme: 	Travail individuel
Temps: 	30 minutes

Informations complémentaires:

- Ce module est fondé sur un rapport de 2006 intitulé « La paix et les droits de l'homme dans la politique extérieure de la Suisse », http://www.eda.admin.ch/etc/medialib/downloads/edazen/doc/publi.Par.0178.File.tmp/EDA%20PA%20IV_Bericht%202006_fr.pdf

Suggestion pour développer le sujet:

- Créer une grande affiche et organiser une exposition dans l'enceinte de l'école (voir aussi chapitre 9 „A toi de jouer »).

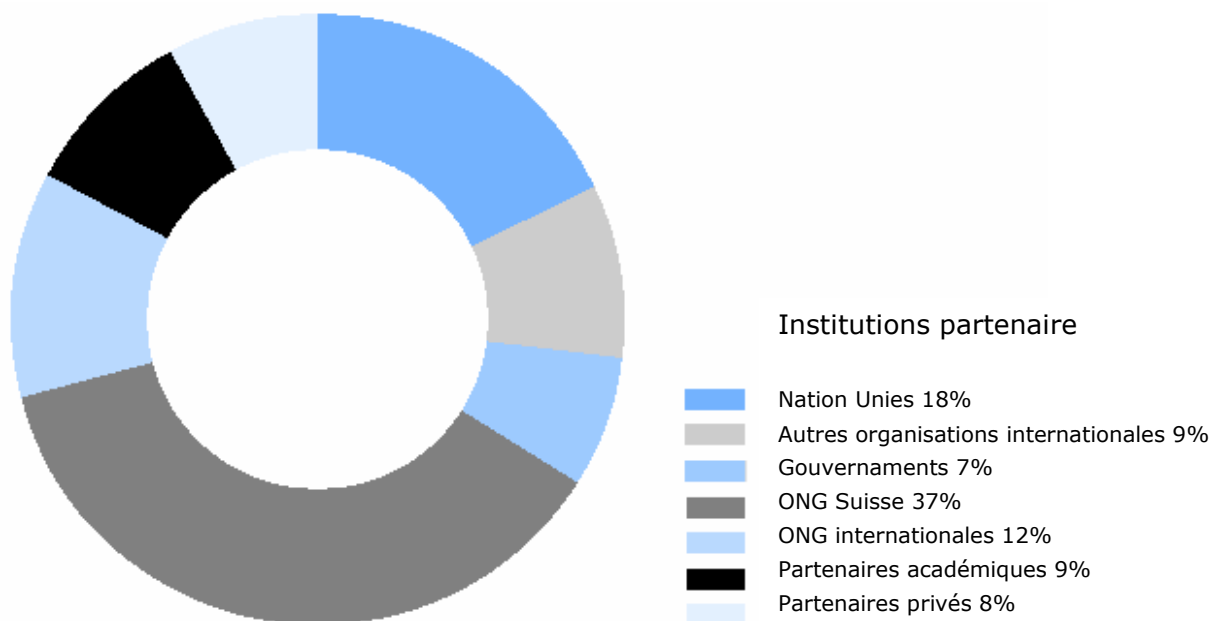


Partenaires de la Confédération

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique de gestion civile des conflits et de protection des droits humains, la Suisse travaille avec différents partenaires.

Une large part des fonds dépensés à cet effet en 2006 (27%) était destinée à la collaboration avec des organisations internationales et plus particulièrement avec l'ONU. Les relations bilatérales avec d'autres Etats (7%) ainsi qu'avec des ONG nationales (ONG est l'abréviation pour „organisations non gouvernementales“) (37%) ont essentiellement permis la réalisation d'actions dans les régions en conflit.

Les partenaires stratégiques, qui apportent un appui direct aux activités menées par des collaborateurs de la Confédération et en particulier de la Division politique IV (Sécurité humaine) du DFAE, sont pour l'essentiel des ONG internationales (12%) et des universités (9%), auxquelles s'ajoutent encore une série de partenaires privés (entreprises privées, consultants etc.) (8%).



(% des dépenses du crédit-carte, sans dépenses d'administration en 2006)



Depuis 2004, on constate que les organisations internationales représentent une partie importante des partenaires avec lesquels travaille la Confédération (30% en moyenne), l'ONU occupant une place de plus en plus importante (2004: 14%, 2006: 18%).

En même temps, la collaboration avec les ONG nationales est elle aussi très significative (32% en moyenne), que ce soit sous la forme d'aides à des organisations présentes dans les pays où sont réalisés les projets ou par l'intermédiaire de partenaires basés en Suisse qui collaborent avec des organismes sur le terrain ou qui participent au développement d'objectifs politiques auxquels la Suisse est associée.

Parmi les adresses de partenaires de la Confédération indiquées ci-dessous, choisis-en une et parcours le site de l'organisation en question. **Travail:** écris une page, sur laquelle tu rapportes une histoire, tu relates une opération ou tu détailles un problème non résolu en rapport avec les droits de l'homme. Ensuite, tu présentes le résultat à ta classe.

<http://www.amnesty.ch/fr>

ONG internationale

<http://www.hrw.org>

Actualités internationales du jour et récits de violations des droits de l'homme

<http://www.gfbv.ch>

Organisation internationale de défense des droits humains ayant son siège en Allemagne. Elle lutte contre le génocide et s'engage en faveur des droits des minorités.

<http://www.fian.be>

Réseau d'information et d'intervention défendant le droit à l'alimentation.

Autres organisations importantes:

- Terre des hommes
- CRIN: child rights information network
- APT Association pour la prévention de la torture
- CODAP, Portail des jeunes défenseurs
- Humanrights.ch: plateforme d'information